



#PrixInclusionSurdités
#PrixInnovationSurdités
#FPA

MACIF ET FNAC DARTY : DEUX EXEMPLES A SUIVRE AU SERVICE DES PERSONNES SOURDES OU MALENTENDANTES – LA FONDATION POUR L'AUDITION RECOMPENSE CES DEUX GROUPES EN LEUR REMETTANT LES PREMIERS PRIX INCLUSION SURDITES ET INNOVATION SURDITES

18 novembre 2021. Hier soir a eu lieu la soirée de remise des nouveaux prix au service de l'inclusion des personnes sourdes ou malentendantes imaginés par La Fondation Pour l'Audition : le groupe FNAC DARTY s'est vu remettre le prix **Inclusion Surdités** pour l'intégration et la formation de personnes sourdes ou malentendantes au sein de ses équipes de relations clients, et la Macif, le Prix **Innovation Surdités** pour son avatar 3D (intelligence artificielle) traduisant sur son site internet l'aide au constat amiable en Langue des Signes française (LSF)

C'est en soutenant l'inclusion et l'innovation que des solutions seront trouvées

C'est à travers ce postulat que la Fondation Pour l'Audition a lancé cette année, en parallèle de ses Prix scientifiques, la **première** édition de ses prix sociétaux, l'un pour l'**inclusion**, l'autre pour l'**innovation**, afin de renforcer son action en faveur de l'autonomie des personnes sourdes ou malentendantes, en mettant en avant de réels engagements du monde de l'entreprise. En effet, en tant qu'acteur de la société, le monde de l'entreprise a un rôle clé à jouer au service de l'inclusion. Depuis sa création, la Fondation Pour l'Audition est allée à la rencontre d'entrepreneurs pour comprendre les obstacles auxquels font face les personnes sourdes et malentendantes au quotidien, à la fois en termes de recrutement, d'évolution professionnelle et d'épanouissement personnel. La Fondation Pour l'Audition a souhaité aller plus loin en 2021 pour mettre en lumière les initiatives inspirantes et innovantes permettant une société plus juste et plus équitable pour ces personnes.

Contacts Presse : BPFConseil

Béatrice Parrinello-Froment – beatriceparrinello@bpfconseil.com- 06 63 72 16 06
Justine Germond- justine@bpfconseil.com- 06 30 19 79 77



Prix Inclusion Surdités

- Le **Prix Inclusion Surdités** vient récompenser et saluer une initiative inspirante d'un acteur économique au service de l'acceptation des différences. L'intégration et l'inclusion sont une force pour l'entreprise ainsi qu'un engagement apportant une véritable fierté d'appartenance à chacun. Le Prix Inclusion Surdités s'accompagne d'une dotation de 20 000 euros TTC dédiés au financement direct d'outils de communication permettant de mettre en avant l'engagement du lauréat en faveur de l'inclusion des personnes sourdes ou malentendantes.

FNAC DARTY

Lauréat 2021 : Le groupe FNAC DARTY pour l'intégration et la formation de personnes sourdes ou malentendantes au sein de ses équipes de relations clients, via des contrats de 25 heures. Un accompagnement personnalisé est mis en place : un interprète en langues des signes française (LSF) vient régulièrement au magasin de l'employé, moment d'échange privilégié et initiative permettant de sensibiliser les collaborateurs. La dotation permettra le financement de la communication interne via la réalisation d'un film pour inciter davantage de magasins à participer à la démarche, de la formation en LSF à destination des équipes comptant une personne sourde et malentendante ainsi que des e-learning sur le handicap auditif pour les personnes accueillant des personnes sourdes en surface de vente.

Le Prix Inclusion Surdités a été remis par Madame Sophie Cluzel, [Secrétaire d'État auprès du Premier ministre chargée des Personnes handicapées](#).

Prix Innovation Surdités

- Le **Prix Innovation Surdités** vise à encourager, accélérer et soutenir une innovation portée par une jeune entreprise, un(e) entrepreneur(euse), une start-up, qui pourrait faciliter l'inclusion des personnes sourdes ou malentendantes dans notre société. Le Prix Innovation Surdités s'accompagne d'une dotation de 50 000 euros TTC dédiés au financement direct de solutions permettant de soutenir l'innovation du lauréat et de la valoriser.

Lauréat 2021 : La MACIF pour son avatar 3D (intelligence artificielle) sur son site internet traduisant qui traduit l'aide au constat amiable en langue des signes française. L'univers de l'assurance utilise un vocabulaire qui peut paraître compliqué lorsque la langue n'est pas maîtrisée. Ce service doit permettre aux personnes sourdes, sociétaires ou non d'être autonomes dans leurs démarches avec leur assurance, dans toutes les situations les plus critiques afin qu'ils puissent être alertés, accompagnés et guidés. Cette initiative innovante de mise en accessibilité d'une assurance française est à la fois unique en France et renforce

Contacts Presse : BPFConseil

Béatrice Parrinello-Froment – beatriceparrinello@bpfconseil.com- 06 63 72 16 06
Justine Germond- justine@bpfconseil.com- 06 30 19 79 77



l'accessibilité numérique. La dotation permettra de faire connaître la solution auprès de la population sourde, du grand public et pour la Fondation Pour l'Audition, de montrer que le contenu d'un site internet peut être accessible en LSF.

Le Prix Innovation Surdités a été remis par Monsieur Jean-Pierre Meyers, Président de la Fondation Pour l'Audition.

Les candidatures pour les prix 2022 sont ouvertes !

En 2022, la Fondation Pour l'Audition fait évoluer ses prix au service de l'inclusion des personnes sourdes ou malentendantes dans notre société. Désormais, une catégorie ouverte à tous pour faire bouger les lignes.

3 LAURÉATS se verront récompensés par 3 prix distincts :

- Prix Inclusion Surdités or avec une dotation de 40 000 euros TTC.
- Prix Inclusion Surdités argent avec une dotation de 30 000 euros TTC.
- Prix Inclusion Surdités bronze avec une dotation de 20 000 euros TTC.

Pour candidater, rendez-vous sur www.fondationpourlaudition.org

L'Audition, un enjeu de santé publique :

- 1 français sur 10 est concerné par un déficit auditif moyen, soit environ 6 millions de personnes
- Plus de 2/3 des seniors de plus de 65 ans sont touchés par une perte d'audition
- 20 millions de français souffriraient d'acouphènes, soit 39% de la population
- 3 enfants sur 1000 ont une surdité sévère ou profonde
- D'ici 2050, près de 2,5 milliards de personnes seront touchées dans le monde (soit 1 personne sur 4), contre 1,5 milliard aujourd'hui selon l'OMS

Pour en savoir plus :

www.fondationpourlaudition.org

À propos de La Fondation Pour l'Audition

La Fondation Pour l'Audition a été créée par Françoise Bettencourt Meyers, Jean-Pierre Meyers et la Fondation Bettencourt Schueller. Elle est reconnue d'utilité publique depuis 2015. Elle a pour ambition de fédérer les talents dans le but de faire progresser la cause de l'audition et aider les personnes sourdes et malentendantes à mieux vivre au quotidien. La mission de la fondation est triple : soutenir la recherche et l'innovation afin d'incarner d'autres possibles et ainsi faire avancer la cause, améliorer le quotidien des personnes sourdes ou malentendantes mais aussi mobiliser l'opinion à travers la prévention et la sensibilisation pour protéger le capital auditif de chacun.

Contacts Presse : BPFConseil

Béatrice Parrinello-Froment – beatriceparrinello@bpfconseil.com- 06 63 72 16 06

Justine Germond- justine@bpfconseil.com- 06 30 19 79 77